

## Nomination de trois nouveaux évêques en France

De gauche à droite

### Mgr Laurent Dognin

Jusqu'à présent évêque auxiliaire de l'archidiocèse de Bordeaux, il a été nommé ce mercredi 20 mai 2015 évêque de Quimper par le Pape François.

### Mgr Dominique Blanchet

Il a été nommé ce jeudi 21 mai 2015 par le Pape évêque de Belfort - Montbéliard suite à la démission de Mgr Claude Schockert pour limite d'âge.

### Mgr Jean-Louis Balsa

le Pape François ayant accepté la démission de Mgr François Blondel pour limite d'âge, a nommé ce vendredi 22 mai 2015, évêque de Viviers, Mgr Jean-Louis Balsa, jusqu'à présent vicaire général du diocèse de Nice.



## Ordonnance archiépiscopale portant sur les paroisses Saint-Étienne, Sainte-Barbe et du Sacré-Cœur, supprimées et sur la paroisse Saint-Guillaume, canoniquement érigée

Vu les orientations 7210 à 7212 des Actes synodaux du diocèse de Bourges, *Synode 1990*, promulgués le 25 novembre 1990 par notre prédécesseur Pierre PLATEAU, d'entreprendre la modification et la rénovation des structures paroissiales du diocèse pour accroître la vitalité des communautés chrétiennes et favoriser leur ouverture à la dimension universelle de la mission de l'Église,

Vu les Orientations diocésaines pour le diocèse de Bourges "*Tous pour servir une Église vivante en Berry*" promulguées par nous le 24 novembre 2013, spécialement les orientations 1C « *Se faire proche et se rassembler pour bâtir la communion* » et 3A « *Faire vivre les lieux de réflexion et de conseil indispensables au service des paroisses* »,

Vu la lettre datée du 26 mars 2014 et signée de M. le Chanoine Joël MASSIP, modérateur de l'équipe des prêtres *in solidum*, lettre à nous adressée au nom de ladite Équipe de prêtres solidairement pasteurs des trois paroisses, de l'Équipe d'Animation Pastorale, du Conseil Pastoral Inter-paroissial et des Conseils Économiques des paroisses Saint-Étienne, Sainte-Barbe et Sacré-Cœur, lettre retraçant l'histoire récente et les évolutions des trois paroisses en "ensemble inter-paroissial" et dans laquelle il nous est proposé d'ériger une unique paroisse - la paroisse Saint-Guillaume ;

Après avoir entendu le Conseil presbytéral, conformément au canon 515 §2 du *Code de Droit Canonique*,  
**Nous, Armand MAILLARD, Archevêque de Bourges, avons décidé et ordonnons ce qui suit :**  
Art. 1 : Les anciennes Paroisses Saint-Étienne, Sainte-Barbe et Sacré-Cœur (Doyenné de Bourges) sont supprimées. Sur le territoire de ces anciennes

paroisses, une paroisse nouvelle est canoniquement érigée, sous le vocable de "Paroisse Saint-Guillaume" avec tous les droits et obligations fixés par les canons 515 à 522 du *Code de Droit Canonique*.

Art. 2 : Les registres de catholicité des années écoulées, y compris les registres de catholicité ayant servi du 1<sup>er</sup> janvier au 31 août 2015, et les autres documents paroissiaux des trois anciennes paroisses seront déposés à la maison paroissiale de la nouvelle paroisse, sise 9 rue Molière.

Art. 3 : Le sceau de la nouvelle paroisse sera intitulé : "Diocèse de Bourges - Paroisse Saint-Guillaume".

Art. 4 : M. l'Abbé Stéphane QUESSARD est nommé curé de la paroisse Saint-Guillaume et archiprêtre de la primatiale Saint-Étienne pour une durée de six ans prorogable. M. l'Abbé Emmanuel AUDAT est nommé vicaire de la paroisse Saint-Guillaume pour une durée de trois ans prorogable. (voir *Décret portant nominations pour le diocèse de Bourges* en date du 14 mai 2015).

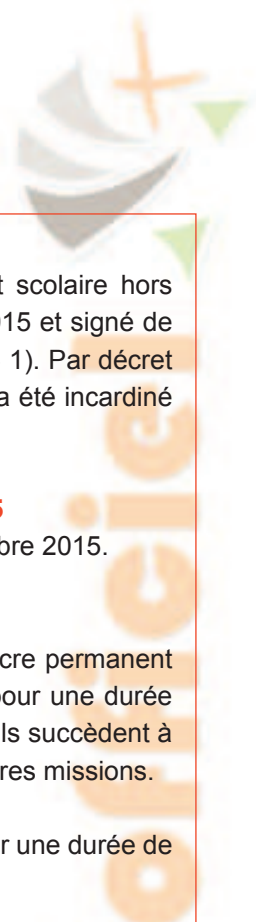
Art. 5 : Le Conseil pour les affaires économiques de la nouvelle paroisse dressera un inventaire des biens mobiliers et immobiliers et des réserves financières en indiquant leur provenance.

Art. 6 : La présente ordonnance, qui prendra effet le mardi 1<sup>er</sup> septembre 2015, est rédigée en trois exemplaires originaux dont l'un est déposé aux archives de la nouvelle paroisse et les autres aux archives de l'Archevêché.

Donné à Bourges le jeudi 14 mai 2015, en la Solennité de l'Ascension de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

✠ Armand MAILLARD, Archevêque de Bourges  
Par mandement, Jean-Charles FLACHAIRE,  
Chancelier

# C'est officiel !



## INCARDINATION D'UN PRÊTRE AU DIOCÈSE DE BOURGES

**M. l'Abbé Régis SPINOZA**, prêtre de l'Institut du Bon Pasteur et fondateur de l'établissement scolaire hors contrat "l'Angélus" à 18380 Presly, a été excardiné de son institut par décret daté du 16 janvier 2015 et signé de M. l'Abbé Philippe LAGUÉRIE, Supérieur de l'Institut du Bon Pasteur (Cf. canons 266 § 2 et 267 § 1). Par décret de Mgr MAILLARD, archevêque de Bourges, en date du 3 mars 2015, M. l'Abbé Régis SPINOZA a été incardiné au diocèse de Bourges (Cf. canon 267 § 2).

## DÉCRET PORTANT NOMINATIONS POUR LE DIOCÈSE DE BOURGES - 2015

Ces nominations, sauf indication contraire dans le libellé, seront effectives à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2015.

### 1 - Au service du diocèse et de communautés non territoriales

**M. Jean-Pierre BRUNET**, diacre permanent **et son épouse Juliette**, **M. François MOREAU**, diacre permanent **et son épouse Nathalie**, sont nommés membres du Comité diocésain du diaconat permanent, pour une durée de trois ans prorogable. Ils participent à l'instance de suivi du ministère des diacres permanents. Ils succèdent à M. Antoine Gangneron et à son épouse Marie-Pascale. MM. Brunet et Moreau conservent leurs autres missions.

**M. l'Abbé Olivier CRESTOIS** est nommé aumônier auprès du Centre de vacances Berry-Tudy, pour une durée de trois ans prorogable.

**M. l'Abbé Juhan Jaap MACKOSSO**, prêtre *fidei donum* du diocèse de Dolisie (République du Congo), est nommé vicaire judiciaire pour le Tribunal interdiocésain de la province ecclésiastique de Tours, à compter du 20 novembre 2014 et pour une durée de trois ans prorogable, par décision de Monseigneur l'Archevêque de Tours, modérateur de l'Officialité provinciale de Tours et en accord avec d'une part Mgr Bienvenu MANAMIKA, évêque de Dolisie et d'autre part les évêques de la province ecclésiastique de Tours (diocèses de Tours, Blois, Bourges, Chartres, Orléans).

**M. Étienne MAINGUENÉ et son épouse Aline**, laïcs en mission ecclésiale, sont nommés responsables de la Mission Étudiante Catholique de France à Bourges pour une durée de trois ans prorogable.

**Mme Christine MORIN**, laïque en mission ecclésiale, est nommée déléguée épiscopale aux Mouvements et Associations de fidèles, pour une durée de trois ans prorogable. Elle est également appelée au Conseil épiscopal restreint, pour une durée de trois ans prorogable. Elle succède à Mme Maryse Espéron. Mme Morin garde ses autres responsabilités.

**M. l'Abbé Philippe REGNAULT de LA MOTHE** est autorisé à prendre une année sabbatique.

**M. Jean-Claude SPECKENS**, diacre permanent, est nommé animateur spirituel de la délégation du Secours Catholique du Berry, pour une durée de trois ans prorogable.

### 2 - Au service des doyennés et des paroisses

#### A - Doyenné de Bourges

**M. l'Abbé Emmanuel AUDAT** est nommé vicaire paroissial de la nouvelle paroisse Saint-Guillaume de Bourges, pour une durée de trois ans prorogable. Il garde ses autres missions.

**M. le Chanoine Jean-Michel BODIN** est nommé délégué diocésain à l'oecuménisme. Il est également nommé en ministère de disponibilité sur le doyenné de Bourges ainsi qu'aumônier de l'Acf du Cher pour une durée de trois ans prorogable. Il garde ses autres missions.

**M. l'Abbé Sébastien DURAND**, curé de la paroisse de Saint-Florent-Sur-Cher depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2013, est nommé prêtre accompagnateur de l'Ensemble Scolaire Bourges Centre (ESBC), pour une durée de trois ans prorogable. Il garde ses autres missions.

# C'est officiel !



**M. l'Abbé Alphonse FAYE**, prêtre *fidei donum*, est nommé vicaire inter paroissial pour les paroisses du Doyenné de Bourges, pour une durée de trois ans prorogable. En outre, il est nommé prêtre référent de l'Aumônerie de l'Enseignement Public de Bourges (AEPB), pour une durée de trois ans prorogable.

**M. l'Abbé Stéphane QUESSARD** est nommé doyen du doyenné de Bourges, pour une durée de six ans prorogable. Il est également nommé curé de la nouvelle paroisse Saint-Guillaume de Bourges et archiprêtre de la primatiale Saint-Étienne, pour une durée de six ans prorogable. En outre, il est nommé prêtre référent de la Mission Étudiante Catholique de France à Bourges, pour une durée de trois ans prorogable. Il est enfin nommé chanoine du chapitre de la cathédrale. Il garde ses autres missions.

## **B - Doyenné du Boischaut-St Amandois**

**M. l'Abbé Albert AL NASSAR**, prêtre *fidei donum*, est nommé vicaire des paroisses de Saint-Amand de Saint-Amand-Montrond, Sainte-Croix d'Orval et Notre-Dame de Grâce de Charenton-du-Cher, pour une durée de trois ans prorogable.

**M. le Chanoine Joël MASSIP** est nommé doyen du doyenné Boischaut-Saint-Amandois, pour une durée de six ans prorogable. Il est nommé curé des paroisses de Saint-Amand de Saint-Amand-Montrond, Sainte-Croix d'Orval et Notre-Dame de Grâce de Charenton-du-Cher, pour une durée de six ans prorogable.

**M. l'Abbé Jean-Victor MIAKA-NZABA**, prêtre *fidei donum*, est nommé curé des paroisses de Châteauneuf-sur-Cher et Sainte-Jeanne-de-France de Lignières, pour une durée de trois ans prorogable.

## **C - Doyenné de Châteauroux**

**M. l'Abbé Emmanuel SOULY** est nommé vicaire des paroisses des Saints-Apôtres et de la Résurrection de Châteauroux, pour une durée de trois ans prorogable. En outre, il est nommé prêtre référent du Service Jeunes des Pèlerinages du Berry, pour une durée de trois ans prorogable.

## **D - Doyenné de Champagne Berrichonne**

**M. l'Abbé Stéphane MARITAUD**, vicaire général, assurera une présence sacerdotale régulière au service des paroisses de Saint-Laurian de Vatan, Saint-Denis d'Issoudun-Nord, Saint Martin d'Issoudun-Sud et Saint-Cyr d'Issoudun-ville, pour une durée d'un an.

## **E - Doyenné de Forêt-Champagne :**

**M. l'Abbé Jean-Christophe CARPENTIER**, curé des paroisses d'Avord et de Baugy depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2010, est nommé doyen du doyenné de Forêt-Champagne.

**M. l'Abbé Jean-Marie MABIALA** est nommé curé des paroisses de Saint-Martin d'Auxigny, Les Aix-d'Angillon et Henrichemont, pour une durée de six ans prorogable.

## **F - Doyenné de Sauldre Loire**

**M. le Chanoine Michel d'ALIGNY**, curé des paroisses Notre-Dame de Sancerre et de Léré- Boulleret depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2014, est nommé doyen du doyenné Sauldre-Loire, pour une durée de six ans prorogable.

**M. l'Abbé Philippe DELABY**, prêtre de l'archidiocèse de Paris et avec l'accord de M. le Cardinal André VINGT-TROIS archevêque de Paris, est nommé curé des paroisses Saint-Jacques - Sainte-Montaine d'Aubigny-sur-Nère, de Vailly-sur-Sauldre et Notre-Dame-de-la-Sauldre d'Argent-sur-Sauldre, pour une durée de six ans prorogable.

D'autres nominations suivront ultérieurement. Nonobstant toutes choses contraires.

Donné à Bourges le Jeudi 14 mai 2015, en la Solennité de l'Ascension de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

✠ Armand MAILLARD, Archevêque de Bourges  
Par mandement, Jean-Charles FLACHAIRE, Chancelier